



LA DIRECTION SNCF NE DOIT PAS COUPER LES TET !

A la fin mai 2015, la commission parlementaire sur l'avenir des Trains d'Equilibre du Territoire, conduite par le député P.Duron, doit rendre ses conclusions.

La presse a divulgué le contenu de l'audition de M Le Vern, Directeur des activités TER et Intercités. Ce Dirigeant SNCF, issu de la sphère politique, porte la suppression des 2/3 de ces circulations. C'est inadmissible !

Déjà au début des années 2000, les dirigeants de la SNCF avaient programmé une coupe drastique dans les trains d'intérêt national. Un projet visant à transférer la majeure partie de ces circulations vers les Régions avait vu le jour en plein cœur de l'été 2005. La mobilisation des cheminots, à l'initiative de la CGT, la colère des usagers et l'opposition de certains élus régionaux avaient obligé la Direction SNCF à faire machine arrière.

C'est dans le contexte d'austérité piloté par le gouvernement et de mise en œuvre à la hussarde d'une réforme du ferroviaire non financée que les dirigeants de l'entreprise, avec la complicité de l'Etat, veulent faire ressurgir ces plans funestes, profitant des travaux de la commission parlementaire.

La convention TET actuelle avec l'Etat comme AOT est un leurre initié par le gouvernement Fillon en 2011 et prolongé de 2 ans par celui de Valls. Dans les faits, c'est la SNCF qui abonde à 96% par une taxe sur les billets TGV. Les concessionnaires privés du réseau autoroutier n'apportent que 4% de ce financement.

La Direction SNCF, dans le cadre de son audition, aurait proposé, selon la presse ayant eu accès au dossier, de retirer 23 des 35 origines-destinations du plan transport actuel, une réduction des fréquences sur celles qui seraient maintenues et la suppression pure et simple des trains de nuits.

C'est exactement la même politique que celle menée pour le fret qui serait conduite, avec forcément les mêmes effets. La connivence avec le gouvernement est outrageuse quand celui-ci propose au même moment de libéraliser le transport national par autocar dans le projet de loi du sinistre Macron.

Les cartes jointes à ce communiqué permettent de visualiser la violence de ces propositions. Ce sont des pans entiers du pays qui verraient disparaître les trains nationaux et les centaines d'emplois de cheminots associés dans tous les services. Cette logique est établie au nom d'un dogme économique qui ne prend en compte ni les besoins des populations ni l'aménagement du territoire, et encore moins les questions environnementales en cette année de la « COP 21 ».

La Fédération CGT des cheminots a fait des propositions à la commission Duron qui intègrent le financement de ces trains d'utilité publique, indispensables au maintien de l'égalité républicaine mais aussi les évolutions nécessaires (horaires et matériels) pour rendre ces circulations ferroviaires utiles, accessibles et attractives.

La SNCF a une obligation de service public. Sa Direction et le gouvernement ne sont pas légitimes à sacrifier ces Trains d'Intérêt National sur l'autel de l'austérité dans une réflexion qui touche au fanatisme libéral.

Le 9 avril 2015, la CGT invite les cheminots à s'inscrire massivement dans l'action nationale interprofessionnelle à l'appel des organisations syndicales CGT, FO, FSU et Solidaires. Contre la loi « Macron » et le coût du capital, pour une autre répartition des richesses et le développement des services publics.

Ensemble agissons !



SITUATION ACTUELLE



PROPOSITION DE LA SNCF

